



**PROJET
PÉDAGOGIQUE
2023-2024**

**PEYROLLES
animation**

TABLE DES MATIÈRES

1. Les éléments de contexte.....	3
1.1 Le territoire.....	3
1.2 La collectivité.....	5
2. Le PEDT de Peyrolles en provence.....	10
2.1 Les priorités éducatives de la ville de peyrolles en provence.....	10
2.2 Les actions éducatives visées dans le pedt.....	11
2.3 Les évènements collectifs.....	13
3. Les moyens humains et outils pédagogiques.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1 Les équipes.....	14
3.2 Les outils pédagogiques communs.....	18
4. L'accueil de loisirs élémentaire.....	22
4.1 Les locaux.....	23
4.2 Le public.....	25
4.3 Les objectifs pédagogiques.....	27
4.4 La programmation annuelle.....	29
4.5 le fonctionnement.....	31
5. Le bilan et l'évaluation : la démarche qualité.....	37
6. La sécurité.....	39
7. L'accueil de l'enfant à besoin spécifique.....	41



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1. LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le projet pédagogique est l'application directe du PEDT de la ville de Peyrolles en Provence et du projet éducatif de l'IFAC. Mais il n'est pas que cela... Bien qu'élaboré par la direction, le projet pédagogique est le reflet d'une délibération commune et des valeurs partagées par tous. Il répond à un constat établi en équipe. Cette implication de l'équipe dans le processus de réflexion permettra à chacun de se retrouver dans cet outil et d'en atteindre les objectifs fixés. C'est grâce à ce travail en commun que nous pouvons parler de cohérence éducative. De ce fait, le projet pédagogique sera l'outil indispensable qui permettra à chaque animateur de donner un sens à ses actions et de proposer ainsi une palette de projets d'activités ou d'animations.

Il définit également les modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs pour les actes de la vie quotidienne. Ce contrat de confiance servira de référence tout au long de l'année 2023/2024.

Il sera signé à la dernière page par tous les animateurs qui ont l'obligation d'en prendre connaissance.

1.1 LE TERRITOIRE

Peyrolles en Provence se situe dans la vallée de la Durance, entre le massif du Luberon et le massif de la montagne Sainte-Victoire. La commune se situe au nord-est du département des Bouches-du-Rhône, limitrophe avec le Vaucluse. Son territoire s'étend sur 34,9 km² dont 66% sont occupés par des espaces naturels. Peyrolles offre à ses 5134 habitants, un cadre de vie rural agréable aux portes d'Aix en Provence et de la campagne. Sa population jeune est composée majoritairement de familles aisées avec enfants ; elle est active 77,7% (dont 10% de chômeurs), avec une part importante de cadres et de professions intermédiaires.

L'histoire enseigne qu'au temps du Roy René au 15ème siècle, le château (résidence de plaisance du Roy René) était un haut lieu de culture et de sciences. Le patrimoine local s'est ainsi enrichi de ces vestiges historiques que constituent le château, la chapelle du Saint Sépulcre mais aussi l'Eglise Saint-Pierre et Notre-Dame d'Astors.

Chaque année, on célèbre chaque année la foire du Roy René, animation locale la plus importante de la commune.

Plus ancienne encore est la Grotte aux Palmiers, site unique en Europe.

Peyrolles-en-Provence est également connue par sa proximité au Massif de Concors, par son lac et par sa forêt du Loubatas.

La proximité d'un pôle d'industrie nucléaire (CEA Cadarache qui héberge aussi le programme international ITER) comme source d'emploi, a influencé l'évolution démographique de Peyrolles en Provence. Sa situation géographique et son choix d'un développement raisonné attirent des nouveaux habitants. La mixité culturelle est importante. Elle est génératrice d'un partage culturel et de valeurs ; le vivre ensemble est mis en avant.

Peyrolles en Provence fait partie de la Métropole Aix Marseille Provence.

Source Insee

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1 CRECHE

**1 ESPACE DE VIE
SOCIAL**

1 ÉCOLE PRIMAIRE

**1 ÉCOLE
MATERNELLE**

1 COLLÈGE

**2 CENTRES DE
LOISIRS
1 MAISON DES
JEUNES**

**70 ASSOCIATIONS
DONT 25 SPORTIVES
27 CULTURELLES
ET 18 SOCIALES**



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1.2 LA COLLECTIVITÉ

L'organisateur est la mairie de Peyrolles-en-Provence par le biais de son service Enfance Jeunesse. Dans le but d'améliorer la qualité de service et pour répondre à l'augmentation de la fréquentation de l'accueil de loisirs, la commune a décidé de faire appel à un opérateur associatif, spécialisé dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Dès septembre 2013, l'association IFAC a pris en charge la gestion de l'accueil de loisirs sur tous les temps péri et extra scolaires sans le cadre d'un marché de services.

La mairie reste décisionnaire des grands axes pédagogiques à travers des comités de pilotage avec le prestataire.

La mairie s'est engagée en septembre 2018 dans la labellisation « Plan Mercredi », mise en place par le ministère de l'éducation et de la jeunesse, afin de promouvoir des activités de qualité et de découverte en lien avec le temps scolaire.

Le service Enfance Jeunesse de la mairie de Peyrolles-en-Provence comprend le collège, l'école élémentaire, l'école maternelle, la crèche, les accueils extrascolaires et périscolaires au sein des deux écoles ainsi que la Maison Des Jeunes.

Au cours de l'année scolaire 2023/24 près de 550 élèves âgés de 3 à 11 ans bénéficient de l'Accueil de Loisirs. Son fonctionnement est soumis à la réglementation spécifique des Accueils Collectifs à Caractère éducatif des Mineurs (ACCEM). L'accueil de loisirs élémentaire a obtenu l'autorisation n° 0130307AP000223-E01 du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) pour l'année scolaire 2023/24.

1.2.1. DESCRIPTION

Le service d'Accueil de Loisirs périscolaire et extrascolaire est un service public facultatif que la ville de Peyrolles en Provence propose aux familles de la commune et dans la limite des places disponibles, après dérogation, aux familles extérieures. L'accueil de loisirs est situé dans les locaux jouxtant l'école élémentaire. Ils sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Bouches du Rhône au titre des accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif.

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), l'accueil de loisirs est un service éducatif complémentaire de l'école.

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône apporte son concours financier au fonctionnement de l'accueil de loisirs afin de limiter le coût supporté par les familles.

La production des repas est assurée par un prestataire extérieur choisi par la mairie et le temps de service est assuré conjointement par les agents communaux et les animateurs de l'accueil de loisirs. L'ensemble de ces personnels (communal et animateurs) est sous la responsabilité du Directeur/Directrice de l'accueil de loisirs durant la pause méridienne.

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1.2.2. LES CHOIX DE LA MUNICIPALITÉ

- Un prestataire qui répond aux enjeux pédagogiques de l'accueil de loisirs
- Une équité de traitement des temps périscolaires pour toutes les écoles
- Une communication adaptée pour toutes les familles

1.2.3. DES TEMPS ÉDUCATIFS

Un accueil en trois temps.

LE MATIN	Accueil progressif des enfants à travers les pôles d'activités libres
LE MIDI	Une plage horaire confortable pour jouer et manger Mise en place de clubs d'activités (7 familles) selon les thématiques du moment-projet pédagogique. Jeux libres pour s'aérer et se défouler
LE SOIR	Une programmation d'activités clubs (7 familles) selon les thématiques du moment - projet pédagogique Campagnes Jeux libres Après 17h30 : pôles d'activités libres



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1.3 IFAC EN QUELQUES MOTS

1.3.1 L'ASSOCIATION



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

SA RÉACTIVITÉ :

Créé en 1975, l'ifac est l'une des plus récentes associations nationales d'Education populaire. Elle porte un regard neuf et des méthodes adaptées à son époque.

SON PROJET ASSOCIATIF :

L'ifac a vocation à accompagner toute personne, en situation de handicap ou non et quel que soit son âge, dans son cheminement vers une capacité à faire ses choix, à affirmer son libre arbitre et sa capacité à agir dans son quotidien comme dans sa vie sociale.

SON ANCRAGE LOCAL :

À partir de délégations locales centrées sur les collectivités, l'ifac adapte son accompagnement, ses méthodes et ses outils en fonction des besoins des territoires et des populations, en lien avec les élus.

SA PÉDAGOGIE :

Inspiré par les pédagogies différenciées, l'ifac adapte ses méthodes pour permettre à chacun, à tous les âges de la vie, d'apprendre, de progresser et de se développer.

SON INDÉPENDANCE :

L'ifac s'est construit, en dehors de toute idéologie politique ou partisane, avec une volonté d'accueil de la diversité des pratiques et des idées, dans un esprit laïque et républicain.

ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES

CITOYENNETÉ ET LIEN SOCIAL

LA LAÏCITÉ, UNE APPROCHE ACTIVE DE LA FRATERNITÉ

LA RESPONSABILISATION DE L'INDIVIDU POUR SON ENGAGEMENT

ÉDUCATION

ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



UNE ASSOCIATION PRÉSENTE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Grâce à :
 Un **RÉSEAU** de partenaires actifs
 La **RÉUNION** d'associations enrôlées et constituées localement
 La **MUTUALISATION** de ses compétences :
Egfa - Animation socio-culturelle - Prêt École - Prisons - Service Citoyen - Formation aux métiers de l'éducation - Cours aux adultes
 Ifac adapte son accompagnement, ses méthodes et ses outils en fonction des besoins des territoires et des populations.

les + ifac

- UN SOUTIEN DE LA POLITIQUE LOCALE** pour une construction de projets techniques, réalistes et personnalisés
- UN RÉSEAU DYNAMIQUE** formateurs, stagiaires, élus, partenaires
- LE "CAMPUS IFAC"** permettant la formation des salariés et des acteurs de terrain
- Une solide expérience dans la **GESTION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS**
- Un cœur de métier né de **L'ANIMATION ET LA FORMATION**
- Une association libre, indépendante, bâtie sur une **VOLONTÉ DE DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES IDÉES**

178
ACCUEILS DE LOIRS

150
ACCUEILS DE RÉSIDENTS

56
MAISONS POUR TOUS
CENTRES SOCIAUX
ESPACE JEUNES - ILL
CYBER ESPACES

10
CRÈCHES ET
JARDINS D'ENFANTS

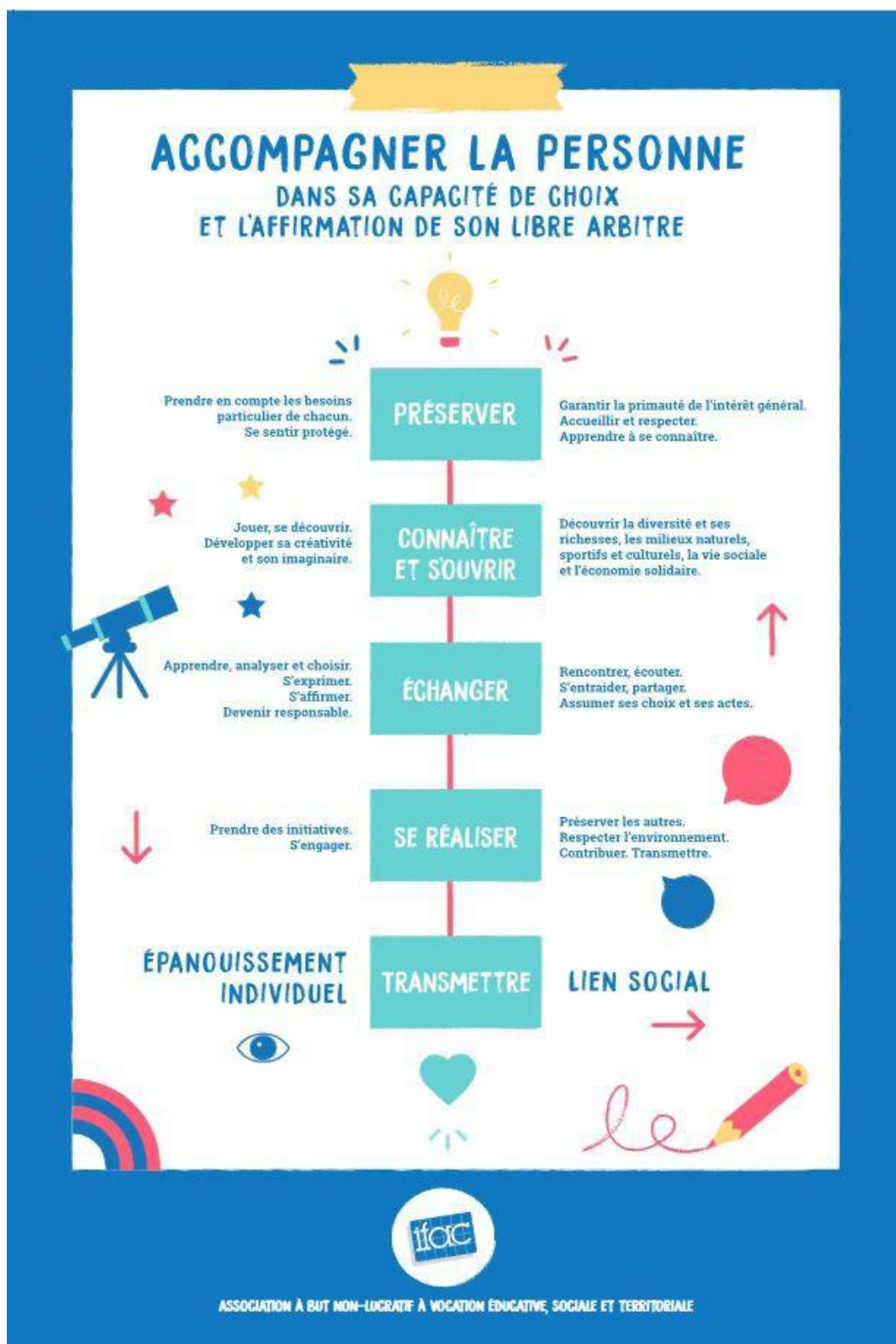
+ DE 300
COMMUNES COUVERTES

+ DE 250 000
ENFANTS OU ADHÉRENTS
FRÉQUENTENT NOS STRUCTURES

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

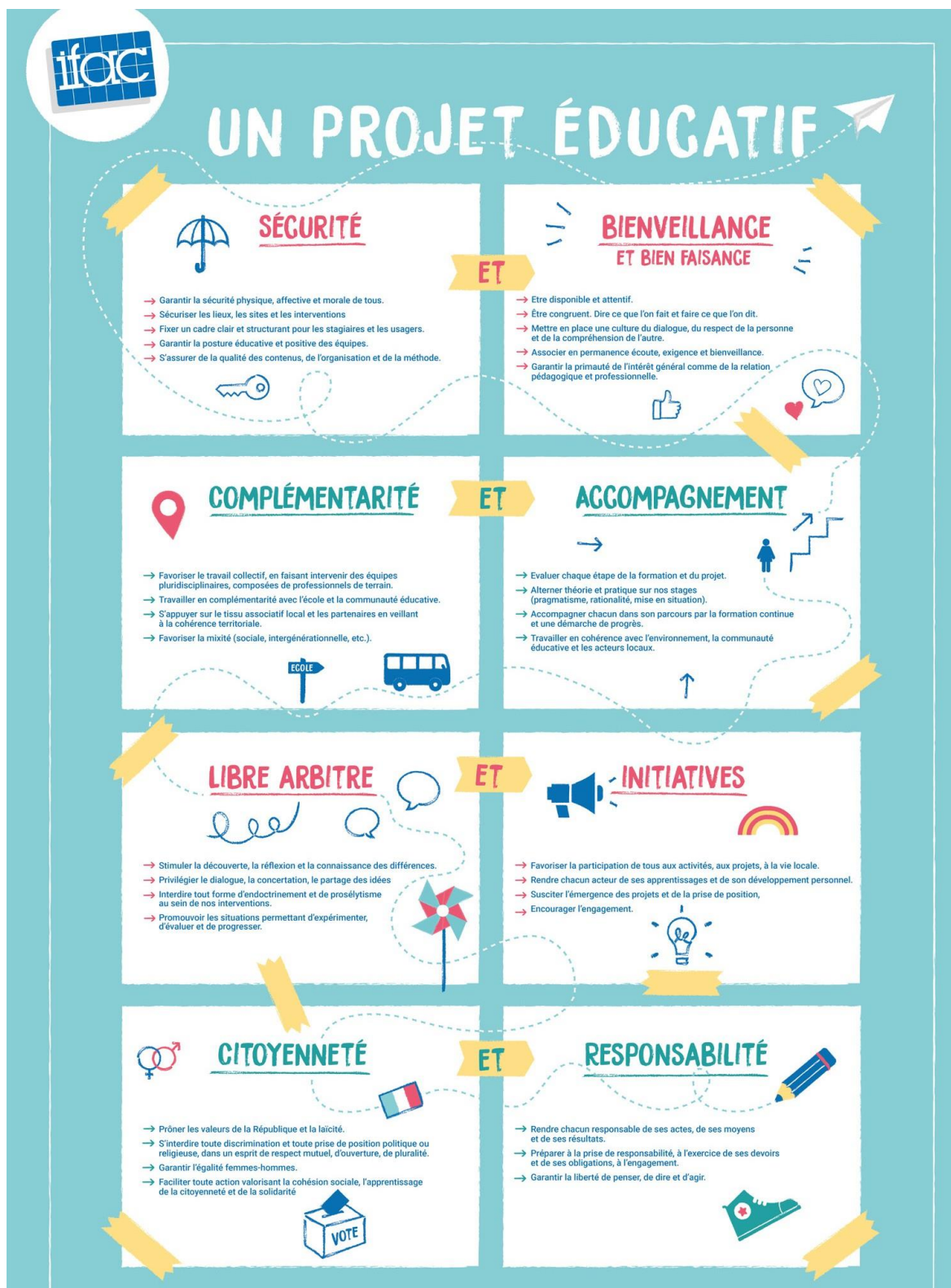
1.3.2 LE PROJET ASSOCIATIF



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1.3.3 LE PROJET ÉDUCATIF



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

2. LE PEDT DE PEYROLLES EN PROVENCE

2.1 LES PRIORITÉS ÉDUCATIVES DE LA VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre d'une part les projets d'écoles, et d'autre part les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser les activités périscolaires qui prolongent le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Les objectifs locaux se déclinent donc ainsi :

- Apprentissage de la vie en collectivité en favorisant les dynamiques citoyennes
- Tolérance et respect d'autrui
- Respect de la laïcité et des valeurs de la République
- Initier la découverte des notions de « droits » et de « devoirs »
- Prévention de la santé et des conduites à risque
- Assurer une veille attentive en cas de difficultés rencontrées (santé, psychologiques, physiques,...) par les enfants, et les orienter avec leur familles vers des acteurs spécialisés
- Prévention du harcèlement
- Accompagnement des enfants dans leur pratique des réseaux sociaux, leur usage d'internet
- Favoriser et entretenir le lien intergénérationnel
- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie
- Diversifier les activités de découverte (culturelles, artistiques, scientifiques, sportives) et de loisirs
- Intégrer et maintenir l'inclusion des enfants porteurs de maladie chronique ou d'handicap au sein des équipements
- Repositionner l'enfant en tant qu'individu, au sein du groupe
- Rendre l'enfant acteur de son accueil
- Adapter les activités aux besoins des enfants et des familles
- Accompagnement à la parentalité
- Promouvoir une information adaptée aux familles afin de mieux les orienter dans leur parcours de parents
- Développer des services de qualité aux familles et adaptés à leurs besoins
- Assurer une continuité éducative entre les établissements ; crèche, écoles, accueil collectif de mineurs, assistants maternels



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL /
PLAN MERCREDI
2022/2025

Pour la réussite éducative et le bien-être de l'enfant et du jeune



MAIRIE DE PEYROLLES-EN-PROVENCE - Service Enfance-Junesse
Place de l'Hôtel de Ville 13660 Peyrolles-en-Provence



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

2.2 LES ACTIONS ÉDUCATIVES VISÉES DANS LE PDET

1 ère action : Pérenniser les activités et les ateliers proposées pendant le temps périscolaire par les équipes d'animation

Solliciter, dans la mesure du possible, des intervenants extérieurs : pour proposer sur les mercredis et les temps méridiens des ateliers d'activités de découverte (culturel, sportive,...)

Proposer des thématiques de programme d'activités sur les mercredis en lien avec les programmes scolaires

Continuer les passerelles entre les enfants de la crèche entrant à l'école et l'ACM maternelle : pour que les futures petites sections puissent appréhender le passage chez « les grands »

Entretenir le lien déjà établi avec les écoles, l'équipe d'animation et la mairie

2ème action : Favoriser la réflexion et les actions citoyennes des enfants et des jeunes en multipliant les partenariats

Proposer des ateliers « d'actions citoyennes » sur des thématiques conjointes à l'école, le collège et temps périscolaire, comme le harcèlement, la violence, l'éducation à la santé,...

Accompagner au mieux les jeunes élus du CMJ : actions de sensibilisation à l'écologie, zéro déchets, et la solidarité en lien avec les dispositifs déjà mis en place au sein des établissements scolaires.

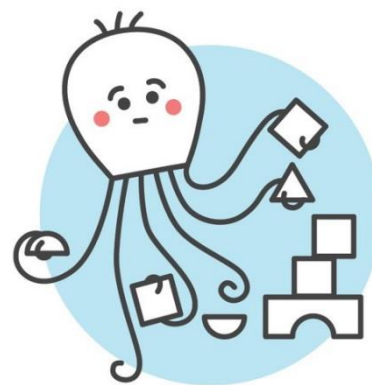
Sensibiliser les enfants et les jeunes aux valeurs de la République : avec le directeur de l'école élémentaire et le principal du collège, au travers d'une action commune et avec le support du « Grand livre de la laïcité ».

3ème action : Garantir la continuité éducative entre les différents co-éducateurs de l'enfant et du jeune

Proposer des temps de rencontre : avec les familles, les services de la mairie, les directeurs d'école en dehors des conseils d'école, pour échanger sur des thématiques spécifiques de l'enfant

Accompagner les familles : dans les projets qu'elles souhaiteraient mettre en place en commun avec les services municipaux et les écoles.

Multiplier les rencontres avec les différents partenaires : CAF, DRAJES, inspection académique pour avancer conjointement sur des actions éducatives menées auprès des enfants.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4^{ème} action :

Rendre accessible les activités à tous les enfants et tous les jeunes sans distinction

Continuer l'accompagnement des enfants porteurs de handicap : en prenant en compte les spécificités de celui-ci et en l'intégrant au mieux dans le groupe

Sensibiliser les enfants et les familles au handicap visible et non visible : au travers d'ateliers pour mieux les comprendre.

Mobiliser les partenaires pour l'aide à l'accueil de ces enfants et des aménagements nécessaires à leur bien-être

Priorité 2023 - 2024

- La laïcité et les valeurs de la République
- L'usage et les pratiques numériques
- La prévention du harcèlement



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

2.3 LES ÉVÈNEMENTS COLLECTIFS

2.3.1 LES EVENEMENTS DE LA VILLE PEYROLLES EN PROVENCE

Nous participerons aux évènements organisés par la municipalité, et les partenaires de l'ACM (liste non exhaustive):

- Forum des associations
- Foire du Roy René
- Carnaval

2.3.2 LES CAMPAGNES EDUCATIVES DE L'IFAC

En complément des évènements communaux, notre association rythme son année avec ses campagnes éducatives. Par exemple, elles permettront d'aborder en 2023/2024

- Janvier : Laïcité
- Mars : Lutte contre les discriminations
- Mai : Développement durable

Et à la rentrée scolaire 2023, le goût de la lecture et les droits de l'enfant !

CALENDRIER DES CAMPAGNES NATIONALES 2022-2023



N'oubliez pas de communiquer sur vos actions sur vos réseaux sociaux et de transmettre les photos et informations au service communication. Vous recevrez avant chaque campagne des affiches à encadrer dans vos structures.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

3. LES MOYENS HUMAINS ET LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

3.1 LES ÉQUIPES

L'équipe de direction est composée de :

1 responsable de site à temps plein, **Stéphanie MALTETE** en cours de formation DEJEPS chargée de l'exécution du cahier des charges, des relations entre la commune et l'Ifac de la mise en œuvre de l'ensemble des obligations de l'établissement et de l'animation des services.

1 directeur élémentaire diplômé du BPJEPS LTP, **Benjamin CAPPELLETTO**, chargé des aspects pédagogiques et administratifs de l'ACM mais aussi du suivi de notre interaction avec la vie locale, et nos partenaires. Ils seront chargés de l'animation pédagogique et de l'action éducative. Ils prendront en charge la dimension pédagogique et opérationnelle de l'ACM. Il est garant de la mise en œuvre technique et de la qualité des actions.

1 animateur référent permanent, **Melik HAMDAROU**, diplômé ou en cours BAFD/BPJEPS complète l'équipe de direction et pourra être amené à assurer les fonctions de directeur adjoint sur les ACM maternel et élémentaire.

L'équipe d'animation est composée de :

Un animateur permanent, Yann BOIS, qui interviendra de manière transversale sur les ACM 3-17 ans, et est également l'animateur du CMJ.

Une équipe dédiée et collaborative d'animateurs qui seront en capacité d'intervenir sur l'école maternelle comme sur l'école l'élémentaire (temps périscolaires)

Dans chaque temps d'accueil du matin et du soir, un membre de direction présent sur l'ACM élémentaire :

- Se porte garant du bon fonctionnement du service
- Est disponible pour l'accueil des familles ayant une demande
- Intervient sur des situations particulières
- Est informé et intervient sur l'ensemble des éléments non ordinaires

L'équipe d'animation est composée en fonction du nombre d'enfants :

En école élémentaire :

- Matin 1 animateur pour 18 enfants
- Soir : 1 animateur pour 18 enfants
- Mercredis : 1 animateur pour 14 enfants
- Vacances : 1 animateur pour 12 enfants

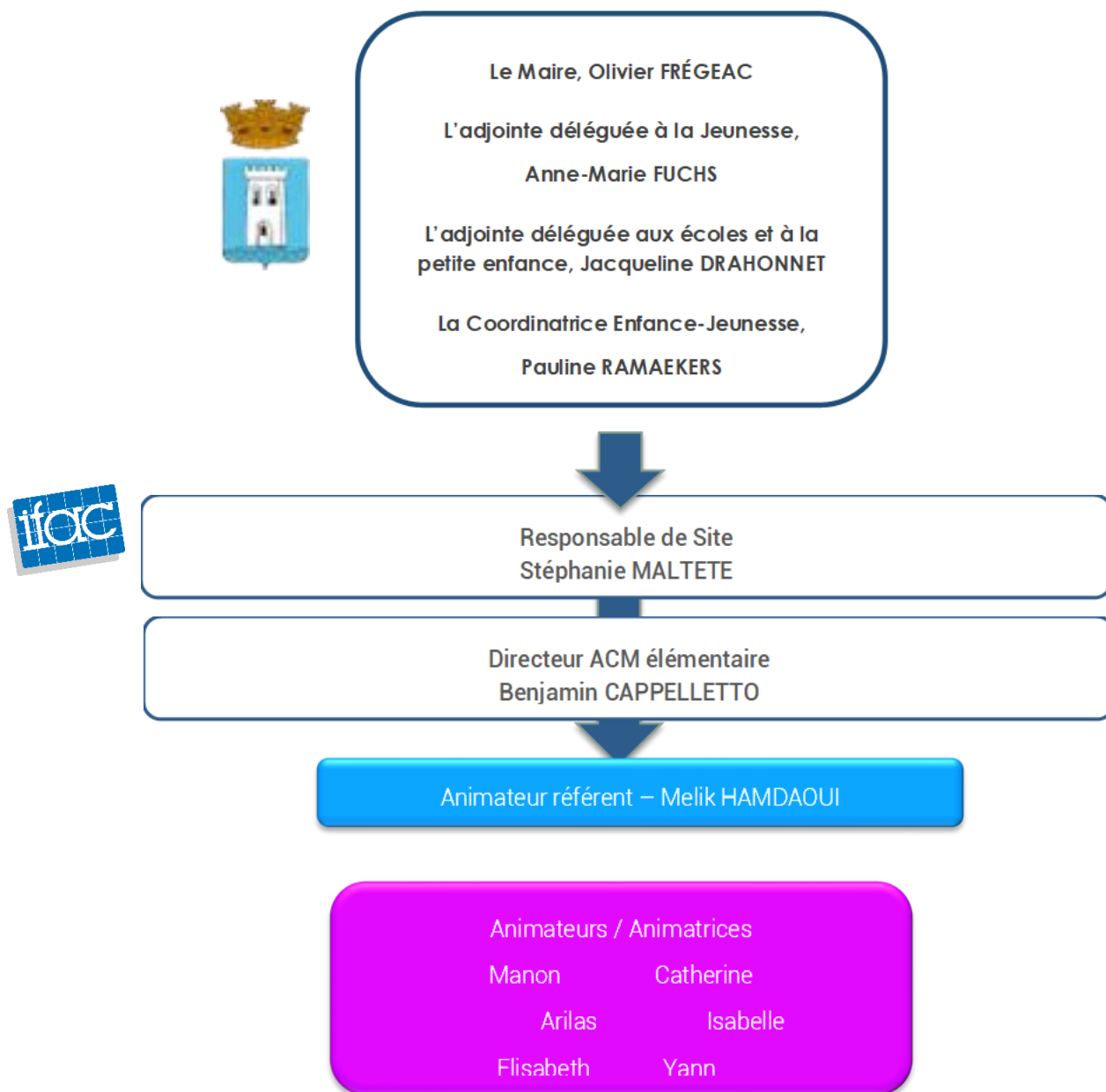
L'équipe d'animation est constituée en majorité d'animatrice et animateur titulaire du BAFA ou d'un diplôme professionnel de l'animation. Elle est complétée de stagiaires ou de non diplômés.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

3.1.1 ORGANIGRAMME



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

3.1.2 LES DIFFÉRENTES FONCTIONS AU CONTACT DES ENFANTS ET DES PARENTS

Le directeur

Sous la responsabilité du responsable de site, il a pour mission :

Pédagogie

- La mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), décliné en projet pédagogique sur tous les temps de l'enfant.
- Le déploiement d'un programme d'animation et de projets, répondant aux besoins des enfants, aux attentes de la municipalité, prenant en compte les ressources de la ville : espaces naturels, équipements sportifs, acteurs associatifs, évènements...
- Une relation pédagogique et bienveillante avec les enfants et les familles.
- L'accueil de tous les enfants, avec un travail sur l'inclusion des enfants en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé.
- Une collaboration avec les différents acteurs du territoire : écoles, associations...
- La réalisation de l'évaluation des projets conduits et du service proposé à la population.

Management

- La bonne application des règles de sécurité physique, affective et morale des enfants confiés.
- L'encadrement et la formation des animatrices et animateurs.
- L'organisation fonctionnelle et administrative relative à l'équipe d'animation : présence animateurs suffisante au regard des effectifs, horaires, remplacements, demandes de contrats, états de salaire, entretiens d'évaluation...
- La gestion logistique, technique et budgétaire dédiée au service (ex. matériel pédagogique).
- La mise place des règles et procédures de l'association ...

Communication

- La disponibilité pour dialoguer avec les parents.
- La promotion des actions proposées, du service dispensé, en utilisant les ressources de communication mises à disposition par la coordination pédagogique.
- La mise en place d'une communication fluide au sein de son équipe.
- La remontée d'informations régulières et fidèles au service proposé auprès de la coordination pédagogique.

Les animateurs

Sous la responsabilité de la direction, leurs mission sont :

Encadrement des enfants

- La garantie de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Un rôle éducatif auprès des enfants de 3 à 11 ans.
- L'écoute des publics accueillis pour répondre au mieux à leurs besoins.
- La mise en place une relation pédagogique bienveillante avec les enfants et les familles.
- Le repérage des difficultés auxquelles peuvent faire face les publics encadrés et alerter toute personne compétente en cas de problème (coordination pédagogique, parents...).



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Projets et activités

- La conception et la mise en œuvre un programme d'animation appliquant le projet éducatif, en lien avec les partenaires de la ville.
- L'adaptation des activités aux besoins des enfants et à leur âge, aux ressources du territoire (espaces naturels, équipements sportifs et culturels).
- Le travail en équipe, la participation active aux réunions, et la capacité à soumettre son point de vue et écouter.
- La participation aux évènements de la ville, comme aux campagnes éducatives de l'ifac..
- L'inclusion des différents partenaires dans les projets pour donner une ampleur locale à nos actions.
- Le rangement de l'espace d'animation, vérifier l'état des stocks du matériel, des équipements et signaler les besoins.

Communication

- Un retour à la direction sur les actions mises en œuvre et partager ses bonnes pratiques/réussites avec ses collègues.
- Un retour aux parents sur les activités et les progrès/bénéfices réalisés par leur enfant,
- La promotion auprès des parents les actions mises en œuvre, le service proposé.

L'animateur référent d'accueil

Il agit comme un relais de la direction, en son absence, les matins et les soirs. Il a pour mission :

- Accueille les parents et centralise les présences
- Prend les messages dans le cas où il n'a pas la réponse (un carnet de suivi sera mis en place).
- Demande de rendez vous
- Transmission d'information
- Prend les appels sur le portable si besoin.
- Alerte la direction présente en cas d'urgence (Portable du site)

Le bobologue (animateur tournant sur les temps méridiens)

Sur le temps spécifique de la cantine, un animateur est informé des différentes procédures d'accueil individualisées des enfants qui sont présents au sein de l'accueil. Il est chargé du soin des enfants lors de plaintes ou accidents ordinaires de ceux-ci.

Il avertit la direction pour tout élément sortant de l'ordinaire ou toutes blessure nécessitant intervention ou attention particulière (ex : plaie au niveau de la tête).

La direction se charge ensuite de l'information auprès des parents et, s'ils y lieux, de la déclaration de sinistre auprès de l'assurance de l'IFAC.

Ce personnel d'animation à la fonction « bobologue ». Il est nommé sur le planning d'affectation et porte un brassard ou sac à dos permettant de le reconnaître.

Les membres de l'équipe d'animation, orientent l'enfant, en cas de Bobo, vers celui-ci.



Attention particulière : les situations d'urgence nécessitent tout de même que l'ensemble de l'équipe soit informée des données les plus sensibles (PAI Alimentaires)
La direction est informée et maître d'œuvre dans la gestion globale de ses situations.

3.2 LES OUTILS PÉDAGOGIQUES COMMUNS

3.2.1 DES ACTIVITÉS VARIÉES SELON LE PRINCIPE DES 7 FAMILLES

Nous proposons un champ d'animations organisées en 7 familles, chacune se déclinant en plusieurs activités sur une période scolaire, de vacances à vacances. L'objectif est de permettre à chaque enfant de découvrir une famille conceptuelle selon ses appétences, garantissant ainsi la diversité des actions proposées.



CULTURE

Elle déclinera des activités autour du **théâtre, de la peinture, des arts plastiques, de l'expression corporelle, du chant, de la musique...** pour s'exprimer par le corps, la voix ou instrument, savoir utiliser l'espace et ses émotions, apprendre à jouer avec ses partenaires. C'est apprendre à créer du commun, de la culture, par l'édition d'un **journal**, en écrivant un article, en réalisant une interview d'autres enfants, en présentant le patrimoine culturel. C'est construire un dialogue dans un atelier **d'éloquence** ou créer un spectacle : de l'histoire à la mise en scène en passant par les décors. C'est renforcer sa **culture scientifique et numérique** par des temps de sensibilisation. avec les ressources du CLEMI ou des actions de codage.

CITOYENNETÉ

Ecologie : partir à la découverte du monde végétal et animal, comprendre que nous formons un tout, c'est apprendre à le défendre. Les ateliers d'observation ou de jardinage sont complétés par des jeux comme le jeu de l'oie des ODD.

L'engagement est au cœur de la citoyenneté actuelle : promotion des droits de l'enfant avec nos kits UNICEF, ou encore de l'égalité fille garçon pour nourrir une réflexion... et agir par la réalisation d'affiches présentées à tous ou de quizz.

Les **valeurs de la République et la laïcité** pour prendre conscience de ce qui nous rassemble, du sens de la démocratie, de la liberté d'expression...

SPORT

Les enfants bénéficieront **d'initiations sportives** à travers un cocktail multisport en lien avec les sports proposés à Peyrolles, et la découverte de nouveaux **sports insolites** comme le tchoukball, mixtes comme le badminton ou l'ultimate frisbee, stratégiques comme le flag football ou les échecs, olympiques pour se reconnecter aux valeurs de l'olympisme (respect, amitié, excellence).

Les enfants **se dépensent** avec la danse, jouent et gagnent ensemble à travers les jeux physiques coopératifs ou les chorégraphies endiablées. Ils s'éveillent aux questions de mixité, de stéréotypes, d'égalité, d'inclusion par notre programme de **sport citoyen**.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

SANTÉ

Apprenons à être bien dans nos baskets ! Apprenons à gérer nos émotions ! Apprenons à percevoir qui nous sommes... Les enfants s'impliquent dans leur santé, par des actions ludiques de **bien-être, d'estime de soi, de gestion et d'expression de ses émotions (atelier « Be You »)**. Elles seront complétées par des séances de **yoga et de relaxation** Des exercices centrés sur la respiration et le rythme, pour que chacun prenne le temps de reprendre son souffle !

Les enfants suivront le **programme YAKA**. Dispositif complet, il amène les enfants à apprendre à se connaître, découvrir les bienfaits de l'activité physique, les principes de l'équilibre alimentaire, le fonctionnement du sommeil, le handicap, l'hygiène corporelle...

PUR LOISIR

Du jeu, du jeu, et encore du jeu. La scolarité, le sport après l'école, les cours de chant... les enfants d'élémentaires sont souvent très sollicités. La famille « pur loisir » offre la possibilité de **se changer les idées, de se détendre ou de se défouler, de rire avec ses amis, de s'en faire de nouveaux**.

Les enfants retrouveront avec joie et bonne humeur les jeux physiques et de plein air (jeux de ballons, de raquettes, de poursuite, de coopération...) et les jeux de notre ludothèque : Magic Rabbit, escapes games, Jungle Speed, Micro-Macro...

APPRENANT

La famille « apprenante » résonne fortement avec les activités proposées dans le cadre des **activités scolaires**.

Nous avons décidé de travailler sur 5 compétences clés à savoir : **lire, écrire, compter, respecter autrui, s'exprimer à l'oral**. Nous avons sélectionné les activités pour compléter l'enseignement, renforcer les compétences scolaires, susciter la curiosité, l'envie et le plaisir d'apprendre. La programmation s'inscrit dans la mise en œuvre du socle commun des connaissances, des compétences et de culture.

Nous retrouvons autant les défis Mathador, que la création de récits avec Dixit ou les débats philosophiques de Philofables.

DIY (DO IT YOURSELF)

C'est l'enfant qui prend les choses en main. Grâce à un espace matérialisé avec du matériel dédié, **les enfants en groupe décident de ce qu'ils vont fabriquer**. Cela peut-être une fresque sur le mur, un sac à main ou un engin de l'espace. L'intérêt de cet atelier est le travail en intelligence collective.

La famille DIY permet à chaque enfant de laisser libre cours à sa créativité, à ses envies. Inspiré du mouvement maker, les enfants disposent de ressources techniques avec des livrets d'activité pour apprendre à faire seul, de vidéos en ligne le cas échéant. D'une période à l'autre les enfants peuvent demander l'achat de matériel. C'est un atelier, un garage, un fablab....



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

3.2.2 UN AMÉNAGEMENT DE PÔLES ANIMÉS

Un pôle représente une zone (pièce, espace, table...) associée à un ensemble d'activités autonomes ou guidées par un adulte. Chaque pôle est équipé d'un kit matériel de base ainsi que d'un affichage adapté aux enfants et à leur âge.

LA BULLE : écouter, lire, découvrir

Cet espace permet à l'enfant qui a besoin de se réveiller doucement, de se retrouver dans un endroit calme et agréable (coussin, tapis, coloriage). Être tout simplement heureux, dans sa bulle.

Un espace détente propice aux activités autour des médias, du livre et de la presse.

- Des magazines hebdomadaires et mensuels pour chaque tranche d'âge
- Un support pour une écoute audio des livres (cd, mp3, boîte à histoires Lunii)
- Des livres renouvelés à chaque cycle par une rotation par école (contes, livres pop-up, imagiers adaptés à la tranche d'âge, mangas, BD ou livre d'aventures pour les plus grands...)



La boîte à jeux : jouer, réfléchir, rire

Un espace pour jouer seul ou à plusieurs avec des jeux de société, jeux de manipulation (cubes, jeux en bois, tissus...). Nous estimons important que les enfants découvrent tout au long de l'année divers jeux de société, enrichissent leurs connaissances, prennent goût à ces jeux..

- Des jeux de société (choisi en fonction de l'âge, des capacités des enfants, de la diversité).
- Des jeux pouvant être utilisés seuls, à deux, à plusieurs et/ou avec un adulte.
- Des jeux sélectionnés en concertation avec les enfants (jeu de carte, domino, jeu de mémoire ...) qui restent présents en permanence sur ce pôle d'activité.
- Pour les plus grands : jeux d'énigmes, cahiers de vacances, mikado et autres jeux de stratégie.



L'atelier : créer, fabriquer, bricoler

Un espace pour créer, peindre, fabriquer et bricoler, avec du matériel pour peindre, colorier et dessiner. Nous prenons en considération le rythme de chaque enfant dans son apprentissage et les ateliers proposés seront fonction de l'âge de l'enfant. Nous veillerons à utiliser du matériel de récupération quand cela sera possible.

- Des activités manuelles (dessin, peinture, collage, adapté à la tranche d'âge),
- Des activités créatives (écriture de poèmes, chansons...)
- Du bricolage fabrication de mangeoire pour oiseaux, maison des insectes...)



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE



Le Lab : Construire, tester, Apprendre

Un espace propice aux jeux de construction, de manipulation, d'expériences, d'activités scientifiques et numériques.

- Jeux de construction (Lego, Kaplan, briques, support magnétique...)
- Jeux de manipulation (cubes, jeux en bois/tissus...)
- Boîtes d'expériences scientifiques : microscopes, nécessaire de chimie, boîtes à insectes, système de plantation, atelier électricité...



La maison: imiter, partager, se responsabiliser

Un espace dédié aux jeux d'imitation. Les enfants prennent le temps de jouer au marchand / à la marchande, à préparer un bon repas, à se déguiser en petit loup ou à préparer le goûter pour tout le centre. On joue seul ; à côté des autres, et finalement avec les autres. L'espace s'adresse prioritairement aux enfants de 3-6 ans, mais il n'est pas rare d'y croiser les enfants plus âgés, appréciant participant aux histoires des plus jeunes.

- Cuisine et dinette, marchande
- Espace déguisements
- Poupée et figurines, voitures, circuits...



Le terrain : s' énergiser, se dépenser, pratiquer une activité physique

Un espace et du matériel dédié aux activités sportives et aux jeux extérieurs. L'espace extérieur pourra être utilisé le matin pour aider les enfants soit à se mettre en mouvement, à pratiquer un « réveil » corporel pour bien démarrer leur journée, ou pour se dépenser avec les temps d'apprentissage et/ou de vie en collectivité.

- Plots, cerceaux, cages de but, panier de basket...
- Dossards
- Ballons
- Jeux de raquettes
- Vélos, trottinettes
- Fiches de jeu



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4. L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

4.1 LES LOCAUX

Lieu d'accueil : École élémentaire de Peyrolles en Provence

Capacité de l'accueil de loisirs : 55 places (Accueil de loisirs), 90 places (Accueil périscolaire)

Locaux d'accueil :

Le bâtiment principal jouxtant le Groupe scolaire
Toussaint Barthomeuf

La cantine

La salle vidéo

La bibliothèque

La salle informatique

Coordonnées

Adresse :

IFAC Arc Méditerranée, ACM Les Castors

2 rue des écoles, 13860 Peyrolles en Provence



Contact :

Directeur ACM : Benjamin CAPPELLETTO, 06.68.64.53.39, benjamin.cappelletto@utse.ifac.asso.fr

Animateur référent : Melik HAMDAROU

Périodes d'ouvertures et horaires

L'accueil collectif de mineurs extrascolaire 6-11 ans sera ouvert aux enfants sur une amplitude journalière de 7 h 30 à 18 h 00, du lundi au vendredi, jours fériés exceptés.

✓ Pendant les petites vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Il sera fermé la totalité des vacances de Noël.

✓ Pendant les grandes vacances d'été, l'ACM fonctionnera juillet et août, sauf deux semaines de fermeture (la semaine du 15 août et la suivante) et les jours fériés.

✓ Une activité accessoire « été » (séjour de 5 jours/4 nuits - CASF R227-17) sera organisée uniquement pour les 6/11 ans.

Jour ouvertures	Horaire du matin		Horaire du soir
Lundi	07h30 - 08h40	/	17h15 - 18h30
Mardi	07h30 - 08h40	/	17h15 - 18h30
Mercredi (Accueil possible à la demi-journée)	Accueils parents 7h30 - 9h30	11h45 - 12h00 13h45 - 14h00	Accueils parents 16h30 - 18h00
Vacances	07h30 - 9h30	/	16h30 - 18h00
Jeudi	07h30 - 08h40	/	17h15 - 18h30
Vendredi	07h30 - 08h40	/	17h15 - 18h30

PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Il y a 4 salles que nous utilisons principalement pour les enfants :

- Le bâtiment jouxtant l'école qui bénéficie d'une grande salle d'activités
- La salle vidéo que l'on utilise pour les activités de détente, de jeux d'arcades (babyfoot, billard, air hockey)
- La salle informatique que l'on utilise également pour les différentes activités de jeux de société, activités manuelles, ainsi qu'un accès aux postes informatiques (accès internet, 10 postes)
- La salle de bibliothèque qui sert de salle de détente et de lecture

La cour de l'école nous offre de grands extérieurs permettant aussi l'organisation de jeux de cours ou de jeux collectifs.

4.2 LE PUBLIC DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Connaissance du public :

Les besoins des enfants sont notre base de travail, qu'ils soient physiologiques, affectifs, sociaux ou même intellectuels. Cela nous permet de proposer des activités favorisant de l'évolution et de l'épanouissement de chaque enfant.

La source principale d'information a été le site "je suis animateur.fr", très accessible au niveau visuel et du contenu ; il apparaît comme le plus complet. Nous y avons ajouté d'autres sources et analyses personnels permettant de compléter un maximum les informations et ainsi d'être au plus proche des besoins des enfants de Peyrolles en Provence.

Les documents suivants ont donc été travaillés afin de permettre aux animateurs un support facile et rapide à lire, exprimant simplement les besoins des enfants pour favoriser la création d'activités, jeux et attitudes à adopter.

Les élémentaires – de 6 à 10 ans

C'est à cet âge-là que les bandes de copains apparaissent, les enfants ont besoin d'appartenir à un groupe et de s'identifier à ses membres.

Sur notre accueil, nous constatons inexorablement l'avancée de l'âge de l'accès aux écrans et notamment aux réseaux sociaux. Cela devient un véritable enjeu éducatif pour la tranche d'âge la plus haute des enfants accueillis. Ainsi, pour les 8/10 ans et les réseaux sociaux, s'ils en sont si friands, c'est parce que les réseaux sociaux répondent aussi et de plus en plus à leurs besoins d'autonomie, d'individualisation, d'émancipation... Leur présence numérique leur permet de se retrouver, de développer des relations, d'échanger sur leurs expériences, leurs sentiments et leurs questionnements et ce, en dehors de la sphère des adultes.

A un âge où ils construisent leur personnalité, c'est un « territoire d'expression libre » où ils peuvent se confronter aux autres, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à un groupe.

Mieux vaut contribuer sereinement à faire de nos enfants des citoyens numériques et les sensibiliser au bon usage des écrans. C'est de notre responsabilité de nous adapter au nouvel environnement de vie des enfants accueillis.

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Cependant, il nous appartient aussi de dévirtualiser leurs loisirs en leur proposant toujours plus d'ancrage au travers des jeux, des sports collectifs et du lien avec la nature. Créons du lien autrement !

C'est à cet âge aussi, qu'ils se trouvent souvent un ou une meilleur(e) ami(e), les filles et les garçons jouent de moins en moins ensemble et n'ont plus les mêmes centres d'intérêts.

Ils ont le sens des responsabilités et ont besoin qu'on leurs confie des tâches et des missions, car ils aiment aider et faire pour les autres, l'entraide et le partage est important.

Au niveau physique, leur corps commence à changer et ils s'affirment de plus en plus Ils ont besoin de se dépenser mais se fatiguent vite, leur sommeil est très important (10h) à cet âge.

Les enfants sont en constante recherche de savoir, la question « pourquoi ? » est souvent utilisée, ils acquièrent la logique (mathématique, apprentissage de la lecture...), ils sont très curieux, et ont besoin d'explorer, de manipuler et de tester, ils se passionnent ; c'est vers cet âge que les enfants commencent à faire des collections.



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

<i>Attributs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises ✓ Concentration et mûrissement ✓ Âge du sérieux et de la curiosité ✓ Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis ✓ Dispersion et turbulence ✓ Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe ✓ Besoin de valorisation et d'affirmation de soi ✓ Dès 9 ans : différences entre groupe des filles et des garçons & Importance du leader ✓ Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler ✓ Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition 		
	BESOINS ET INTÉRÊTS	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR	ACTIVITÉS POSSIBLES
<i>Affectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La personnalité s'affirme ✓ Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer ✓ Besoin d'affection ✓ Vie d'équipe, besoin de copains ✓ Capacités de coopération et de discussions 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Instaurer un climat de sécurité affective ✓ Règles de plus en plus précises ✓ Écouter mais aussi dédramatiser ✓ Être vigilant sur la bande de copains, enfant à l'écart 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coexistence des coins individuels et collectifs ✓ Démonstrations affectives discrètes ✓ Activités d'expression
<i>Intellectuel</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Explorer, manipuler, coordonner ✓ Rêver, mémoriser ✓ Perfectionner ses attitudes ✓ Âge des principales acquisitions ✓ Indépendant pendant le jeu ✓ Découverte du monde ✓ Enfant à de l'énergie pour faire des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner de vraies réponses, fiabilité ✓ Valoriser les réalisations ✓ Écouter, guider, apporter des précisions ✓ Éveiller leur curiosité ✓ Susciter de l'intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se servir d'outils ✓ Jeux de construction ✓ L'instrument de musique ✓ Coin lecture, jeux de logique, de découverte et d'apprentissage ✓ Thématique autour des sciences, aventure, technologie, évasion
<i>Sociaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Importance grandissante du groupe, ou de la bande ✓ Faire pour les autres, aider ✓ L'amitié : meilleur ami ✓ Sens des responsabilités ✓ Intérêt pour l'environnement ✓ Distinction garçon/fille ✓ Parents ne sont plus les seules références 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attitudes de respect du matériel et des autres ✓ Donner des responsabilités réelles ✓ Aider le groupe à s'organiser mais le laisser évoluer, surveiller les « leaders » ✓ Besoin de cadres et de règles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeux collectifs et jeux sportifs où l'on se mesure à l'autre. ✓ Jeux de société (cartes) ✓ Collections, le troc ✓ La cabane, la bande ✓ Tous les jeux faisant appel au réel
<i>Physiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maîtrise du corps ✓ Maîtrise de l'esprit ✓ Besoin de se dépenser ✓ Se fatiguent vite et récupèrent vite ✓ Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité ✓ Besoin de dormir (environ 10 h) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'activité physique mais intervenir pour freiner lorsqu'elle devient débordante ✓ Jouer le rôle de l'arbitre ✓ Veiller au rythme ✓ Gérer la fatigue physique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Activités permettant à l'enfant d'exploiter ses capacités physiques ✓ Jeux de performance et de pleine nature ✓ Activités physiques individuelles et collectives
<i>Affectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Découverte de l'autre, du MONDE ✓ Prévalence de la tendresse sur les désirs sexuels ✓ Oui aux valeurs des adultes ✓ Obéissance ✓ Se détache des parents ✓ Référence aux adultes qu'il connaît (père, couple...) ✓ Intériorisation ✓ Essaie de se donner une morale ✓ Essaie de mensonger ✓ Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter les références de l'enfant ✓ Valoriser et accompagner ✓ Fiabilité de l'adulte ✓ Faire passer des habitudes de respect de soi et des autres ✓ Répondre à leurs questions, à leur curiosité ✓ Susciter l'intérêt de l'enfant ✓ Être vigilant aux changements d'humeur, aux bagarres, etc. ✓ Être vigilant aux bêtises éventuelles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Histoire (héros, T.V., etc.) ✓ Jouer à Jouer la comédie, théâtre, mime, sketches ✓ Le livre, la BD ✓ La nature, le camping ✓ Le chant, la danse, la musique ✓ Jeux d'expression ✓ Développer leur curiosité à travers des activités, thématiques autour des sciences, de la nature, etc.

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4.3 LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR 2023-2024

Ce projet est un outil essentiel pour un travail de qualité tout au long de l'année. Il sera le fil conducteur et pourra évoluer selon les modifications et améliorations apportées. Les objectifs et la programmation annuelle seront affichés dans l'entrée du périscolaire afin d'attirer l'attention des parents.

Le périscolaire représente le 3ème pôle dans la vie de l'enfant, à côté de la famille et l'école. Il permet de construire des relations différentes avec le village, l'environnement, les associations et les autres enfants et jeunes.

La plus grande satisfaction sera de constater le plaisir que ressent l'enfant à évoluer dans cet environnement organisé, sécurisé et bienveillant

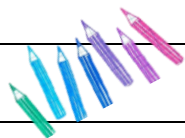
Les objectifs sont décidés ensemble lors de réunions d'équipe et font écho aux actions réfléchies dans le PEDT de la ville de Peyrolles en Provence.

Ils seront, pour cette année, au nombre de 5 :

- Renforcer les cohérences éducatives et la co-éducation
- Favoriser l'individualité de chaque enfant dans le groupe
- La santé
- Etre le citoyen de demain
- Accueillir un enfant porteur de handicap

Nous présentons ci-après des actions qui viennent illustrer la mise en œuvre des objectifs. Cette liste est bien entendu non exhaustive et sera amenée à évoluer en fonction des enfants, des partenariats, des opportunités et des appétences/compétences de l'équipe d'animation.





	PRIORITÉS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS, ACTIONS Quels outils je mets en place pour atteindre l'objectif ?	EVALUATION
Vivre ensemble	Renforcer les cohérences éducatives	Faire vivre les connaissances au travers de jeux et d'activité ludiques	Mise en place de projet continu entre périscolaire et extrascolaire en lien avec les enseignants Activités éducatives : ateliers scientifiques, activités sur la nature et le cycle de la vie, escape game et les échecs (pour les maths), écrire un roman commun (pour la littérature), joute verbale (pour le français).	
	Favoriser l'individualité de chaque enfant dans le groupe	Instaurer des temps de parole	Le temps forum – bâtons de la paroles – météo du jour / conseil de cabane	
		Accompagner l'enfant dans la réalisation de ses projets	Organisation d'une après-midi « family game » Atelier « création deck pokémon » et tournoi	
		Rendre l'enfant acteur de son accueil	Appropriation du centre par des activités de bricolage et de décoration Remise en état du potager	
	Développer l'empathie et la communication non violente	Proposition d'activités pour développer les compétences psycho sociales : les mercredis après-midi « zen attitude » et « Be you »		
Accompagner la construction de l'enfant	La santé	Pratiquer une activité physique quotidienne	Créer des temps d'éveil sportif et/ou dansant Inclure des ateliers sportifs sur les temps périscolaire (intervenants, sports originaux ou d'actualité, etc...)	
		Dépassement de soi et découverte du corps	Création d'un projet école/centre sur les JO	
	Être le citoyen de demain	Impliquer les enfants dans la découverte de la nature et de l'environnement	Mise en place d'un potager partagé avec l'école Activités de découverte de la nature (Randonnée pédagogique, herbier, hôtel à insecte, etc...)	
		Permettre aux enfants de s'engager citoyennement	Former des CM à devenir des médiateurs dans la cour Alimentation des animaux du centre, arrosage, distribution goûters...	
	Devenir un citoyen numérique responsable et respectueux	Sensibilisation au bon usage des réseaux sociaux Mise en place d'activités numériques d'apprentissage ou de création		
Le handicap	Accueillir un enfant porteur de handicap	Permettre aux enfants porteurs de handicap de s'épanouir et de contribuer à l'évolution de l'accueil	Adapter les activités pour toutes et tous Atelier langue des signes Handisport avec les JO	

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4.4 PROGRAMMATION PÉDAGOGIQUE ANNUELLE



Cycle 1 Sept - Oct	Favoriser la confiance en soi	Artistiquement nous	Frise géante décorative Peint à la façon de...	
			Grand jeu de déduction et coopératifs (style cluedo)	
			Spectacle vivant Théâtre et mîmes	
Vacances Oct	Développer sa créativité	<i>Place à l'Horreur</i>	Ateliers culinaires, création de jeu par les enfants	
Cycle 2 Nov - Dec	Concrétiser l'engagement des enfants dans un projet (caritatif, intergénérationnel)	« <i>Moi et les autres</i> »	Organiser loto avec séniors, récolte restos du cœur, UNICEF	
			Découverte de nouveaux Jeux de coopération	
	Développer le lien avec les familles		Réunion de fin d'année ou marché de Noël	
			Organisation d'une après-midi « family game »	
Cycle 3 Janv - fev	Aborder la diversité dans le monde	Le tour du monde en 29 jours !	Cuisine mondiale et spécialité Jeux sportifs traditionnelles : pétanque, football américain, polo, etc... Carte du monde décorée	
	Découvrir la littérature étrangère		Création de poèmes à l'anglaise, Haïku, proverbe africain, livre du monde, etc...	
Vacances Fevrier	Découverte d'une autre culture et de savoir faire	<i>Asba King (cf. labo péda)</i>	Chant et danses typiques, création de jeux Awalé, activité éducative sur le cycle de la vie	
Cycle 4 Mars - avril	Impliquer l'enfant dans la découverte et la préservation de la nature	La légende du Roi Arthurius	Activité nature : randonnée pédagogique, herbier, hôtel à insecte, etc...	
	Découverte de son histoire proche et lointaine		Apprentissage de la vie médiévale Jeux de piste dans la vieille ville Visite d'un site archéologique	
Vacances Avril	Découverte des sciences et de la magie. Développement de l'imaginaire	<i>Le retour de Morgoth ! (cf. labo péda)</i>	Création de terrarium Activité scientifique Grands jeux d'évolution et de coopération (capture drapeau, prise du trésor, le marché, etc...)	
Cycle 5 Mai - Juin	Développer la curiosité des enfants pour les saveurs de nos jardins	<i>Tous dehors En route vers les JO</i>	Potager partager avec l'école Fabrication de mobilier de jardin	
	Favoriser le développement physique		«savoir rouler» ou «savoir nager » Intervenants multisports et athlétisme	
Vacances ETE	Découverte du corps et dépassement de soi	Sonic aux Jeux Olympiques	Tournois sportifs : foot, handball, athlétisme, lancer de poids, saut en hauteur, lutte, etc... Création de drapeau et emblèmes des pays Sortie au Stade Vélodrome ?	

PROJET PÉDAGOGIQUE

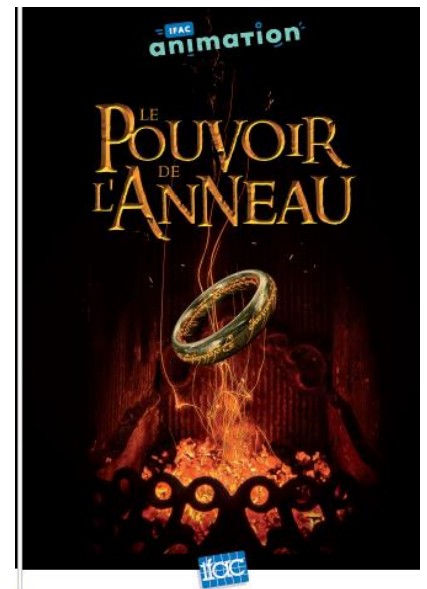
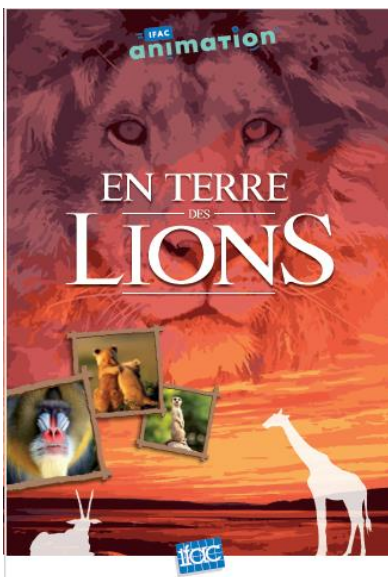
VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

La place laissée aux activités :

- L'activité est un moment privilégié et attendu des enfants, elle permet la détente, l'échange et le plaisir.
- Les activités seront rythmées par les saisons, les temps forts, les projets, notre thème et les envies des enfants.
- Les activités peuvent également être spontanées, à l'initiative des enfants ou des animateurs et se dérouler seules ou accompagnées.

L'équipe prendra soin :

- D'adapter les activités aux tranches d'âges des enfants.
- D'ajuster les activités en fonction de la concentration des enfants (fatigue de fin de journée et de fin de semaine).
- D'autoriser l'enfant à rester oisif ou s'occuper de manière autonome dans les espaces de jeu permanents.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4.5 LE FONCTIONNEMENT

4.5.1. JOURNÉES TYPES

Nous retrouvons ici la journée type listant les différents temps de loisirs et l'organisation mise en place. Cette organisation permet de respecter l'alternance des rythmes entre temps calmes et temps d'activités. Nous y retrouvons un détail de la journée des enfants mais aussi des animateurs afin que chacun puisse s'y retrouver.

Heures	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 9h30	Accueil des enfants Temps libre animé : intérieur & extérieur	Préparation des activités de la journée Jouer avec les enfants Être force de proposition
9h30 10h	Appel des enfants et comptage Regroupement et rituels (danse, chants) Sensibilisation - Imaginaire - Temps forum / météo du jour	Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...) Sensibilisation - Imaginaire
10h 11h30	Activités du matin : 3 ateliers : de création + sportifs + d'expression (à forte valeurs éducatives, conformément au plan mercredi)	Techniques de menée d'activité : Mise en place Explication du déroulement et démonstration Règles de sécurité Rangement avec les enfants
11h45 12h15	Temps libre Hygiène (lavage des mains)	Préparation et aménagement du temps après cantine : pour l'extérieur (craies, ballons) et pour le temps calme
12h15 13h	Repas à la cantine + temps libre	1 animateur par table d'enfants Convivialité, sensibilisation gaspillage, rangement du plateau
13h15 14h30	Temps « le quart d'heure lecture » + temps libre	Mettre à disposition livres en bon état et renouvelés régulièrement / lancer le temps lecture et maintenir le silence un quart d'heure
14h30 16h	Regroupement avec rituels (chants, danses) Grand jeu type ALSH (jeu sportif, jeu de piste, chasse au trésor, défis, ...) + activité relax Développement personnel « Be You ! » Ou activité Projet « je m'engage ! »	Techniques de menée d'activité : Mise en place Explication du déroulement et démonstration Règles de sécurité Rangement avec les enfants
16h 16h30	Hygiène (lavage des mains) Temps de parole Goûter	Conseil d'enfants / forum / « le journal du centre »
16h30 18h	Temps libre animé : intérieur & extérieur Fermeture de l'Accueil	Jouer avec les enfants Être force de proposition Laisser la salle rangée et libérée en prévision du ménage

LES MERCREDIS :

Dans le cadre du Plan Mercredi, afin d'accompagner nos équipes dans l'atteinte des objectifs pédagogiques, nous serons amenés à faire appel à des intervenants associatifs ou privés : Des interventions éducatives seront mises en place (ateliers scientifiques, atelier citoyen, prévention, santé...). Il est évident que nous privilégierons l'appel à des intervenants ou associations investis dans la vie locale de Peyrolles en Provence, comme nous l'avons fait par le passé.



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Il nous paraît effectivement essentiel que chaque enfant, quelque soit sa situation familiale, sociale ou économique puisse accéder à des activités sportives ou culturelles encadrées par des professionnels reconnus et se découvrir peut-être une passion jusque là ignorée.

La journée du mercredi étant le prolongement logique des actions mises en place sur les temps méridiens et les animations du soir en période périscolaire. C'est le moment d'approfondir les thèmes évoqués mais aussi de faire une « pause » dans la semaine.

Nous mettrons aussi en place des ateliers d'actions éducatives et citoyennes avec le service dédié de l'Ifac (les AEC).

Nous proposons de mettre en place un fil conducteur à l'ensemble des secteurs d'activités (cf la programmation pédagogique annuelle, 4.4), à cela se rajoute un format de journée permettant à chaque enfant de développer ses besoins : créatifs, culturels et sportifs

Pour cela

Le thème ou fil conducteur permettra de :

- ✓ Créer une dynamique tout au long de la période,
- ✓ Rendre les enfants acteurs de leurs projets,
- ✓ Développer les compétences des équipes d'animation.

Les activités quotidiennes seront organisées de la manière suivante :

Le matin :

Une activité manuelle

Une activité sportive

Une activité d'expression

L'après-midi :

Place aux projets, aux activités d'engagement citoyens, aux grands jeux, mais aussi prendre un temps pour soi, son bien-être physique et mental (famille d'activités « la santé »).

Les activités et grands jeux pourront être différenciés suivant les groupes ou menés en parallèle.

LES VACANCES :

Concernant le temps des vacances, nous tenons à ce que ce temps ait sa propre identité

Nous retrouvons plusieurs activités des mercredis comme, les grandes animations, les sorties et évènements, les pôles pédagogiques.

Toutefois, il nous semble important de créer une identité propre pour les vacances. Elles seront donc conceptualisées comme un évènement afin d'embarquer les enfants dans un univers projeté, comme un univers littéraire.

Chaque semaine de vacances, l'accueil de loisirs organisera des sorties et/ou ouvrira ses portes à des intervenants extérieurs.

Ces sorties et accueil d'intervenants répondent à des objectifs d'ouverture culturelle, de découverte d'un milieu, d'émerveillement et de dépaysement. Elles peuvent s'inscrire dans les projets d'animation travaillés sur la période ou à des fins purement récréatives.

L'été, nous exploiterons au maximum le plan d'eau du lac de Peyrolles mis à disposition par une convention avec la métropole et la commune.

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Les sorties

Afin de répondre à notre objectif de découverte du territoire, nous demanderons aux équipes de proposer des sorties à raison d'une fois par semaine de vacances scolaires. Les équipes d'animation auront alors la charge de choisir un lieu et une sortie à distance raisonnable en cohérence avec les objectifs pédagogiques et le thème du planning, dans le respect du budget alloué.

Les grands jeux

Le grand jeu est une activité de plein air, regroupant un nombre important d'enfants, sur une longue durée, pouvant atteindre une journée complète.

Les animations exceptionnelles

Les activités exceptionnelles représentent un temps fort dans le cadre des centres de vacances et de loisirs : elles sont singulières, elles regroupent tous les enfants et tous les animateurs du centre, elles sont longues (souvent une journée), et enfin elles nécessitent une très grosse préparation.

Ces activités constituant une rupture avec le quotidien à forte intensité, propice au brassage des enfants. Chaque enfant aura la possibilité de se mettre en valeur en tant qu'individu et aussi en tant que membre d'un groupe. Ces termes inhabituels de l'activité exceptionnelle offrent aussi la possibilité d'une ouverture du centre vers l'extérieur (parents, autre centre...) ou d'organisation en soirée, dans le cadre de veillées.

Le Temps libre

Pendant et après chaque activité, l'équipe mettra en place des moments de détente où l'enfant, sous le regard vigilant de l'animateur, pourra vivre un moment en adéquation avec ses envies, ses besoins d'occuper un espace d'autonomie en intérieur ou en extérieur, sans contrainte d'encadrement structuré par une action spécifique. Il pourra, s'il le désire, associer l'animateur à ce moment.

L'équipe mettra à disposition des espaces d'ateliers fixes (exemples : dînette, lego, livres, jeux de société, jeux de ballon, coloriage...). L'enfant aura le choix sur l'utilisation libre de ces espaces ou de jouer plus librement. Ces moments permettront aussi un échange entre les enfants et entre les enfants et l'animateur.

Le séjour

Un séjour accessoire est mis en place en été sur le Centre élémentaire.

Le groupe sera constitué au maximum de 24 enfants âgés de 6 à 11 ans, ayant fréquenté de façon régulière l'ACM durant l'année.

Pour les activités, nous ferons des groupes selon l'âge et le niveau des enfants.

Les filles et les garçons dormiront dans des chambres séparées.

Le séjour est un moment privilégié pour l'enfant. Le temps des vacances et des loisirs est un moment d'enrichissement, d'écoute, d'échanges, d'apprentissage de la vie collective, d'épanouissement, de responsabilisation où la prise en compte des besoins des bénéficiaires déclenche les motivations qui guideront les objectifs. C'est rendre l'enfant, acteur de son développement et de son évolution. Ainsi, le séjour stimulera sa curiosité en l'initiant à la découverte de l'environnement naturel, culturel et sportif. Il



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

pourra aussi susciter des vocations, développer l'esprit de citoyen actif et participatif, en développant la liberté d'expression, le goût de l'effort, la joie de partager, et de pouvoir choisir.

Le rôle de l'adulte est fondamental dans cette mission de co-construction de l'individu dans son cheminement social. Nos équipes d'animation devront développer des capacités de création, d'initiative, d'attention, d'encadrement, d'écoute, d'adaptation de compréhension, de disponibilité pour satisfaire à cette exigence éducative.

La garantie d'un séjour de qualité, la sécurité physique et la sécurité affective des enfants passent par différentes choses :

- le respect des règles de vie et de la confiance réciproque entre l'équipe d'animation et eux ;
- l'écoute, le respect, la tolérance et la prise de conscience de ses obligations au sein du groupe ;
- la découverte d'autres cultures, d'activités et d'habitudes différentes ;

LES TEMPS PERISCOLAIRES :

Les temps périscolaires prennent une place très importante dans la vie de l'enfant. Nous devons collectivement veiller à ce que ces temps soient l'occasion d'ouvertures, d'échanges et de rencontres. Ils prolongent et complètent l'enseignement public, soutiennent les familles dans leur rôle éducatif. Ils contribuent à la réussite éducative de tous et sont des moments d'équilibre et de vie collective.

Sur les temps périscolaires, voici les temps éducatifs que nous encadrons :

L'accueil du matin

Une organisation au service de l'intérêt de l'enfant

L'animation du public aura lieu, les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire. Les garderies du matin accueilleront les enfants de 7h30 à 8h50, moment de la passation avec les enseignants.

Le directeur ou leur adjoint seront en charge de l'accueil des familles et des enfants.

Attention, les familles pourront déposer leurs enfants seulement jusqu'à 08h40.

Les constats

L'accueil du matin est un moment déterminant de la journée. Il correspond à la fin d'une nuit et à une phase d'éveil. De sa qualité dépend le début de la journée d'école. Il est le premier temps où l'enfant se retrouve en contact avec la collectivité. Il est donc indispensable qu'il soit rassurant, gai et réponde à l'état de chacun.

8h40-8h50 : transition vers l'enseignant pour les plus de six ans

Après un retour au calme (si nécessaire) et un passage aux toilettes, les animateurs ramèneront les enfants dans la cour de l'école élémentaire où ils feront la passation des enfants à leurs enseignants. Ils donneront à l'enseignant les informations éventuelles, messages des parents concernant les enfants, discuteront des situations particulières détectées.

8h50-09h00 : rangement des locaux

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

L'accueil du midi

Le temps méridien doit être un temps de détente, C'est un moment clé un où il faut à la fois :

- ✓ Gérer des effets de masse (beaucoup d'enfants au même moment en un même lieu),
- ✓ Canaliser les énergies à la sortie de la classe et pendant les temps de récréation,
- ✓ Animer l'avant ou après repas (en fonction des services proposés) par des activités simples courtes et divertissantes et quelques ateliers suivis,
- ✓ Préparer le retour en classe.

Déroulement horaire ateliers

Comme sur chaque temps d'animation, l'animateur se présentera en avance sur son poste, ce qui lui permettra d'échanger avant le démarrage de l'activité avec le personnel de restauration, voir avec les enseignants.

3 ateliers d'une demi-heure seront mis en place simultanément.

12h-12h30

12h30-13h

13h-13h30

L'atelier sportif se déroulera sur le plateau sportif de la cour de récréation.

Les deux autres ateliers se dérouleront dans les salles mises à disposition, à savoir la vidéothèque et la bibliothèque.

Les activités seront pensées en fonction de l'espace utilisé.

En cas de pluie, les enfants seront tous accueillis en intérieur par roulement de niveau les ateliers ne pourront être dispensés.

Nous présenterons les activités en début de cycle et afficherons le planning dans la cour pour que tous les enfants puissent en prendre connaissance et choisir librement l'activité à laquelle ils souhaitent participer.

✓ Chaque animateur prendra ensuite un premier groupe d'enfants volontaires pour participer à l'activité proposée (18 enfants en moyenne par demi-heure), pendant que les autres se rendront à la cantine. Il notera le nom de chaque participant et le communiquera au responsable de restauration à la fin du temps méridien. Il essaiera dans la mesure du possible (roulement de cantine) de prendre les enfants en groupe de niveau.

✓ Les enfants mettant environ 20 mn à manger, un roulement se créera naturellement durant chaque demi-heure et l'animateur verra de nouveaux enfants arriver pendant que d'autres seront appelés pour manger. Il devra tenir compte de ce paramètre dans l'organisation de son activité.

✓ Tous nos animateurs et surveillants cantine sont munis de talkie Walkie afin de prévenir de toute difficulté ou incident rencontré. Au moindre incident nécessitant des soins ou une attention particulière de l'enfant, l'animateur préviendra ainsi immédiatement la direction.

✓ A 13h30, avant de retourner dans la cour, l'animateur rangera son matériel et le local utilisé.

L'animateur consignera l'état de présence de son groupe dans un registre pour le temps récréatif et note :

- ✓ Son nom et son prénom, la date du jour et horaire de prise en charge du groupe
 - ✓ Le lieu où se déroule l'animation dans l'école
 - ✓ Le type d'animation qui s'y déroule
 - ✓ L'état de présence de son groupe.
- L'état des présences et le bilan de la journée sont consignés dans un cahier de bord laissé à l'école et consultable par tous les partenaires.



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

- 13h50 : les enseignants prennent le relais des animateurs dans la cour
- 14h00** : C'est l'heure de retourner en classe.

L'accueil du soir

L'équipe réceptionne les enfants qui sont inscrits à l'accueil du soir au fur et à mesure que les enseignants les envoient en garderie dans la cour de l'école. Un temps de goûter est prévu de 17 h à 17h30 dans la cour et dans les salles d'activité. Si le temps le permet, les enfants goûtent à l'extérieur, dans la cour. Nous profitons de ce moment pour échanger sur le vécu de la journée. Un temps d'hygiène est mis en place avant et après le goûter.

De 17h30 à 18h00 un atelier est mis en place en tenant compte de la diversité en s'appuyant notamment sur les 7 familles citées plus haut. Ces activités seront soit en accès libres, soit sur inscription, valorisant ainsi la notion d'engagement dans le cadre d'un projet collectif. Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h30

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4.5.2 LES RELATIONS

Relation enfant

La bientraitance marque nos intentions et nos actes professionnels ; elle vise à promouvoir le bien-être de chacun. Cette notion guide la mise en place des conditions d'accueil, de sécurité, d'activités, d'échanges et de rencontres pour répondre au mieux aux besoins de chacun et dans une volonté d'échanges avec les autres acteurs du territoire. Les règles de vie en collectivité sont présentes pour permettre à chacun de vivre en cohabiter en bonne intelligence. Elles posent des limites aux comportements des enfants et doivent être structurantes pour son développement.

En tout lieu et sur tout site (y compris en sortie), la posture de l'animatrice/de l'animateur doit être basée sur la clarté, l'exigence, l'équilibre, la justice, la cohérence personnelle, la détermination, l'ouverture, la disponibilité et l'écoute. L'adulte référent a une valeur d'exemple ; il est le premier garant du respect des règles de vie collective et de l'harmonie des relations dans les groupes. Il est au service des enfants, du projet, du bon fonctionnement du groupe et de l'épanouissement de chaque individu.

Relation famille

L'équipe réservera aux parents le meilleur accueil pour les informer, répondre à leurs questions, les alerter, les solliciter, les associer...

Dans la relation quotidienne aux familles, nos équipes ont un rôle de référent. Ils connaissent bien les enfants, les accueillant sur un volume de temps annuel conséquent, les voient grandir et évoluer. Sur les temps d'accueil, les animateurs feront des retours d'informations factuelles (déroulé de la journée, repas, éventuelles réalisations, respect des règles...) et aussi sur le développement individuel de chaque enfant, sur ses réussites, ses évolutions (dans les savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'il aura développés en pratiquant telle activité...). Il est essentiel pour nous que les parents disposent de ces informations pour pleinement leur rôle d'éducation.

Nos équipes, au fil du temps, construisent des relations privilégiées avec les familles. Animateurs et directeurs sont des interlocuteurs identifiés par les parents des enfants accueillis et, de ce fait, une relation de confiance s'instaure avec les années. Toute famille qui le demanderait sera reçue par notre direction dans le cadre d'un entretien, pour donner plus de détails sur la vie de leur enfant dans l'accueil de loisirs, croiser nos regards, faire vivre l'alliance éducative au service de l'enfant.

Relation enseignant

Dans le cadre des activités pédagogiques, nous serons amenés à conduire des actions en partenariat avec l'équipe enseignante. Notre association, agréée complémentaire de l'enseignement public, agit en étroite collaboration avec les enseignants pour renforcer la cohérence éducative, nourrir mutuellement les projets au profit de l'enfant.

Ainsi, cette année 2023/2024 va voire naître un projet commun et transversal autour du sport, des JO et du jardinage.



5. LE BILAN ET L'ÉVALUATION : LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'Ifac, afin de garantir la qualité de ses actions dans le cadre des accueils de loisirs péri et extra scolaires, a créé avec l'AFNOR, en 2013, une norme « engagement de service » pour la qualité pédagogique des accueils de loisirs (« Quali'loisirs », ref. 250). Cette démarche, en lien avec nos équipes pédagogiques et assistée par la direction pédagogique, veille au respect de la qualité de l'accueil, de l'organisation et des activités proposées.

Ces évaluations et analyses, complétées par des enquêtes auprès des parents ; permettent de construire et mettre en place des plans d'amélioration. Ils font l'objet d'une information et d'une concertation avec la collectivité locale.

Cette démarche nous permet de :

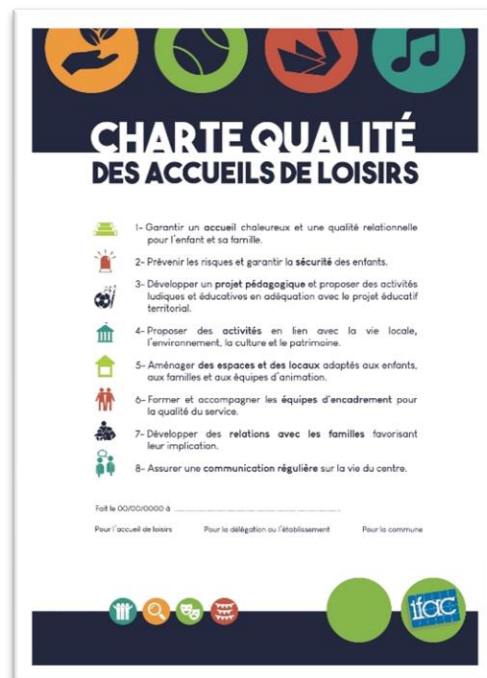
- Sécuriser et garantir l'action et les services rendus aux familles.
- Outiller les équipes d'un outil méthodologique commun.
- Garantir une action éducative identifiable partout et pour tous.
- Accompagner l'essor du métier, autant pour sa professionnalisation que pour relancer les volontés d'engagement.

Le suivi de la qualité de nos accueils est articulé autour de 8 axes :

1. Garantir un accueil et une qualité relationnelle pour l'enfant et sa famille.
2. Prévenir et garantir la sécurité des enfants
3. Développer un projet pédagogique et proposer des activités ludiques et éducatives en adéquation avec le projet éducatif territorial
4. Proposer des activités en lien avec la vie locale, l'environnement, la culture et le patrimoine
5. Aménager des espaces et des locaux adaptés aux enfants, aux familles et aux équipes d'animation
6. Former et accompagner les équipes d'encadrement pour la qualité du service
7. Favoriser l'implication et les relations avec les familles
8. Assurer une communication régulière sur la vie du centre.

Ces objectifs sont concrétisés par 24 engagements simples et clairs et donc certifiés par l'Afnor. La démarche qualité est aussi un système de management des Accueils de Loisirs reposant sur une charte :

- Chaque directeur s'engage à mettre en œuvre la « charte » sur son accueil de loisirs.
- La démarche qualité n'est pas une démarche de contrôle ; c'est une démarche de progression.
- Elle n'est pas une démarche descendante ; elle implique les équipes, les directeurs, les coordinateurs, la collectivité.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Avec les familles

A la fin d'une période d'activité, un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

Avec l'équipe

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil, un bilan au sein de l'équipe sera proposé au trimestre et à la fin de chaque période de vacances.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Que va-t-on évaluer ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur. Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.

Exemples :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? si non, pourquoi ?
- Les actions étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristique du public, projet éducatif).
- L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas ?).
- Attitudes et comportements des animateurs : le personnel d'animation a-t-il su respecter les obligations de bienveillance, de neutralité et de posture éducative ?
- Évaluation des temps de formation organisés ?
- etc.

Les outils d'évaluation

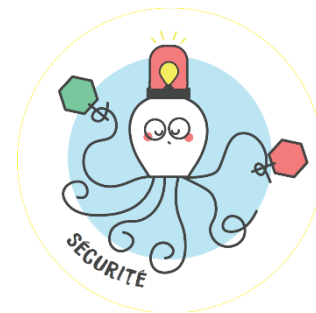
- Grille permanente d'évaluation proposée par la démarche d'amélioration continue.
- Évaluation permanente avec l'équipe sur le terrain.
- Mise en place d'outils d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives
- Bilan avec l'équipe :
- Évaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage)...
- Évaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.



6. LA SÉCURITÉ

L'impératif de sécurité

Nous considérons la sécurité comme un impératif évident. Nous demandons aux équipes d'appliquer la réglementation et certaines règles de sécurité comme un préalable et non pas comme un objectif parmi d'autres. Nous utiliserons plusieurs moyens d'information (affichage, courrier nominatif, mail, sms) et un rappel des règles communes à appliquer dans les situations courantes (surveillance, activité, déplacement à pied, à vélo, en transport collectif, baignade). Pour se faire, nous mettrons à disposition de chacun une ressource écrite et dématérialisée qui s'appelle « la charte de l'animateur » et des points réguliers seront faits lors des réunions de préparation.



Sensibiliser et désigner un animateur référent pour :

- Les fiches sanitaires : son rôle sera de veiller à ce que l'équipe ait celle de chaque enfant et qu'elles soient correctement rangées. Au début de chaque classeur, il mettra en évidence les régimes particuliers et les allergies de toutes sortes (PAI).
- Les trousse à pharmacie : son rôle sera de veiller à ce que la pharmacie centrale soit toujours approvisionnée (il tiendra un inventaire) et que les trousse soient toujours complètes.

Sensibiliser et rappeler à chacun de :

- Connaître les consignes en cas d'incendie, repérer les extincteurs et les alarmes incendie (des exercices d'incendie seront mis en place une à deux fois dans l'année).
- Mettre en place des exercices PPMS afin de se préparer et gérer une situation d'événement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences.
- Veiller à ce que les plus jeunes soient accompagnés au WC par un animateur, les plus grands iront à deux et/ou signaleront leur départ à un adulte.
- Veiller à ce que les animateurs soient présents dans la cour avant les enfants et en nombre suffisant pour gérer et animer ce lieu extérieur. Les animateurs se placeront de façon à avoir une vision globale de ce que se passe dans la cour.
- Veiller à sécuriser la réserve et l'utilisation des objets dangereux (cutter, ciseaux à pointe).

Sensibiliser et rappeler à chacun que lors des sorties, il faut :

- Laisser un double de la fiche de sortie au centre et emmener de quoi appeler le centre en cas de difficulté.
- S'équiper de la trousse à pharmacie (sans oublier les PAI) et vérifier l'état du lieu de jeu.
- Veiller à ce que les enfants restent groupés et relativement calmes durant le trajet avec un positionnement des animateurs selon la réglementation du déplacement à pied.
- Redoubler de vigilance lors des traversées pour que les enfants soient bien regroupés et traversent de la manière la plus prudente possible sur les passages piétons.
- Expliquer aux enfants les règles de sécurité et les faire participer aux rappels de celles-ci et à leur bonne mise en œuvre.
- Compter et recompter encore les enfants.

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Sensibiliser et rappeler à chacun concernant les soins et médicaments :

- Tous les soins effectués devront être notés dans le cahier d'infirmierie et effectués avec des gants.
- Aucun médicament ne devra être accepté et administré sans ordonnance et l'avis du directeur.
- Lorsque le temps l'impose, les animateurs veilleront à ce que les enfants soient suffisamment protégés (casquette, crème solaire, manteau...). Les animateurs pourront mettre en place un thermomètre extérieur avec des consignes données aux enfants selon la température à respecter. Ces consignes pourront être établies avec les enfants selon le non négociable décidé par l'équipe d'animation en amont et ce qui pourra être négocié avec eux.

Sensibiliser et rappeler à chacun les règles d'hygiène alimentaire :

- Vérifier le conditionnement des pique-niques
- Vérifier que la quantité soit adaptée au nombre de participants
- Informer afin qu'ils puissent prévoir les repas pour les régimes particuliers (PAI)

Sensibiliser et rappeler à chacun les règles de protection lors des situations particulières

- Sensibiliser et rappeler à chacun les règles d'hygiène:
- Rappeler et montrer comment nous nous lavons les mains (savon, gel hydro alcoolique)
- Respecter et appliquer les protocoles sanitaires et le cadre de fonctionnement en vigueur
- Organiser le rafraichissement régulier des enfants et adultes en situation de canicule



7. L'ACCUEIL DE L'ENFANT À BESOIN SPÉCIFIQUE

7.1 L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP ET DE L'ENFANT MALADE

Une intégration bienveillante

L'accueil d'enfant en situation de handicap est une réalité quotidienne pour de nombreuses structures éducatives. L'accompagnement des équipes est une dimension fondamentale dans cet accueil.

Le professionnel, en tant qu'adulte référent, a une place prépondérante : il doit être capable de repérer les dynamiques de rejet et de stigmatisation dont pourrait être victime un enfant porteur de handicap, afin d'accompagner ses camarades dans la compréhension et l'acceptation de la différence. Cette mission du professionnel est conditionnée par sa propre connaissance du handicap. Dans ce sens, l'IFAC s'engage dans la formation de ses équipes.

L'accompagnement des équipes passe aussi par la compréhension et la prise en compte des PAI. Entre travail avec les structures partenaires (éducatives, médicales, de soins...) et devoir de discrétion.

- Instaurer un accueil de qualité, répondant aux besoins de l'enfant porteur de handicap, n'est possible qu'en travaillant en étroite collaboration avec la famille, premier éducateur de l'enfant. Les structures partenaires peuvent être des appuis solides dans l'accompagnement, mais la place et la parole de l'enfant lui-même se doivent d'être centrales. L'enfant a une connaissance de son handicap, quel qu'il soit. Il s'agit donc aussi de permettre à l'enfant d'être acteur de sa progression en lui laissant un espace de parole où il va pouvoir exprimer ses potentialités, ses limites, mais aussi ses besoins, ses envies et ses projets.
- Situer l'enfant au cœur du dispositif lui permet de s'exprimer au sujet de son handicap, mais aussi parfois, de sa souffrance. L'activité devient ainsi un outil de médiation pour le professionnel. Les jeux de rôles, les activités manuelles ou les activités d'expressions constituent d'excellents supports pédagogiques à l'expression de l'enfant. Ils peuvent ainsi être un point de départ au repérage et par la suite au traitement de sa souffrance.
- Nous incitons nos équipes éducatives à sensibiliser les enfants à la question du handicap et ce, dès le plus jeune âge. Il s'agit pour les professionnels de mener des séquences d'activités intégrant des aspects relatifs au handicap. Ces activités peuvent être à destination de groupes composés uniquement d'enfants ordinaires ou de groupes intégrant des enfants porteurs de handicap. Concrètement, il s'agit de proposer aux enfants des activités ludiques leur permettant de découvrir des éléments spécifiques aux handicaps (braille, LSF...).

Ces activités facilitent ainsi la rencontre future du participant avec un enfant en situation de handicap.

- Nous compléterons le dispositif projeté par des formations-actions menées auprès des équipes d'animation et de concert avec les éducateurs présents auprès des enfants, des adultes et avec les équipes enseignantes. Nous déploierons ces modules de formation courte dans le cadre du campus IFAC.
- L'accueil d'enfants mineurs en situation de handicap dans les accueils de loisirs s'exprime par un objectif présent dans la plupart des projets éducatifs et qui concerne le "vivre ensemble". Il tiendra compte du jeune, de sa famille, des liens entre celle-ci et l'organisateur ainsi que de la formation des personnels du centre.

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Accueil administratif et pédagogique des enfants avec un PAP ou un PAI

Dans une démarche d'inclusion et d'accès aux loisirs, un Protocole d'Accueil Personnalisé (P.A.P) sera mis en place et signé entre la famille et le directeur de la structure d'accueil.

Le P.A.P est un dispositif interne, il précise les modalités d'accueil dans le respect des compétences de chacun et prend en compte les besoins spécifiques de l'enfant.

A Peyrolles en Provence, le P.A.P prend la forme d'une charte d'accueil d'un Enfant en situation de Handicap ou avec des besoins spécifiques.

9.2. LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE D'ACCUEIL

Une réunion d'information de premier contact doit avoir lieu avant la mise en place du protocole. Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle en termes de souhaits, de volonté et de possibilités de chacun. Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite. A ce titre, avec les parents, nous travaillerons avec la MDH, le PIAL (nouvelle entité de l'éducation nationale) ou le médecin suivant l'enfant.

Les points abordés durant la réunion :

- La recevabilité de la demande aux regards des possibilités locales (moyens humains, matériels...),
- La définition des besoins et particularités du jeune,
- La définition d'un contrat d'intégration précisant les moyens requis (matériel, technique et humain),
- La définition du rôle de chacun,
- La prise de conscience que l'accueil de loisirs reste un centre ouvert à tous
- Les capacités et limites pour répondre aux demandes et souhaits.

Dès le début de l'accueil du jeune

Un lien privilégié sera créé entre la famille, l'enfant et l'accueil de loisirs. Il s'exprimera par :

- Une visite du centre dès le premier jour,
- Des temps de discussion et de partage d'expérience,
- Une évaluation par l'équipe du degré d'autonomie de l'enfant (espace, temps),
- Une définition du rôle de chacun au sein de l'équipe d'animation, avec un interlocuteur référent.

Durant toute la période d'accueil

La consolidation du protocole d'accord se mettra en place à travers :

- Un travail régulier de l'équipe d'animation sur les temps de la vie quotidienne et des activités Une intégration de l'enfant avec les autres enfants,
- Une évaluation des difficultés, problématiques rencontrées,
- Une réunion régulière entre les parents, l'enfant, le médecin de référence et les animateurs, Une réflexion sur l'évolution possible du dispositif dans le respect du cadre.

A la fin de l'accueil

Une dernière rencontre réunira tous les acteurs pour :

- La réalisation d'une évaluation globale, L'expression du ressenti de tous,
- La décision de reconduire le protocole ou de le stopper.

Concernant le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), l'esprit est le même. Il permet aux enfants de



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

pouvoir être pris en « charge » par les différentes équipes en toute sécurité.

C'est un moyen de sécuriser son parcours journalier afin qu'il puisse profiter pleinement des différents temps. Il s'organise selon un procès défini par le médecin de l'enfant, la direction de l'accueil de loisirs et la famille concernée. Avant le début de la rentrée scolaire, une réunion sera proposée en présence des acteurs, des équipes d'animation et de restauration afin de faire un rappel des procédures internes et des règles à respecter.

Il précise le rôle de chacun dans le cadre de ses compétences

Il appartient au médecin de bien expliqué à tous la prescription et les gestes nécessaires.

Les soins et/ou les médicaments nécessaires à l'élève porteur de maladie chronique et/ou allergie.

Afin de faciliter l'accueil et le suivi de ces enfants, nous avons mis en place un outil concret : « une charte d'accueil d'un enfant en situation de handicap ».



Sommaire	
1. Le contexte	3
1.1. Preamble	3
1.2. Respect de la réglementation	4
1.2.1. Egalité, Accessibilité, non-discrimination	4
2. Le droit aux loisirs pour tous	5
2.1. Demande d'accueil à l'organisateur	5
3. Les modalités d'accueil d'un enfant en situation de handicap	6
3.1. Les échanges avec la famille	6
3.1.1. Première étape : prise de contact avec la famille	6
3.1.2. Seconde étape : prise de contact avec les professionnels en charge de l'enfant	7
3.1.3. Troisième étape : dernier entretien avec la famille et l'enfant afin de synthétiser les informations et les recommandations	7
3.2. Les échanges avec l'équipe	8
3.2.1. Les premières interventions à communiquer à l'équipe d'animation	8
3.2.2. Les échanges au sein de l'équipe	8
4. Le projet personnalisé pour la pratique des activités de loisirs	9
4.1. Renseignements	9
4.2. Personnes présentes	9
4.3. Les attentes de l'enfant et de sa famille	10
4.4. Questionnaire de connaissance	10
4.5. La mise en œuvre du projet	13
4.6. Evaluation et évaluation du projet mis en œuvre	14
4.7. Les périodes d'accueil de l'enfant	17

4.6. Evolution et évaluation du projet mis en œuvre

	Critères	Notation				Commentaires
		A	B	C	D	
Séance 1 : Le .../.../...	Autonomie sur hygiène/vie quotidienne (repas, passage toilettes, déplacements, repérage dans la structure)					
	Interactions / communication avec l'adulte et ses pairs					
	Respect des règles de vie, suis le rythme de la journée, se trouve impliqué dans des conflits/des moqueries					
	Participe activités cadrées, sous les consignes					
Séance 2 : Le .../.../...	Autonomie sur hygiène/vie quotidienne (repas, passage toilettes, déplacements, repérage dans la structure)					
	Interactions / communication avec l'adulte et ses pairs					
	Respect des règles de vie, suis le rythme de la journée, se trouve impliqué dans des conflits/des moqueries					
	Participe activités libres (reste à l'écart, invite les autres à jouer, se fait inviter à jouer)					
Séance 3 : Le .../.../...	Autonomie sur hygiène/vie quotidienne (repas, passage toilettes, déplacements, repérage dans la structure)					
	Interactions / communication avec l'adulte et ses pairs					
	Respect des règles de vie, suis le rythme de la journée, se trouve impliqué dans des conflits/des moqueries					
	Participe activités libres (reste à l'écart, invite les autres à jouer, se fait inviter à jouer)					

Peyrolles en Provence - Charte accueil enfant atteint d'un handicap

IFAC ASSOCIATION

4. Le projet personnalisé pour la pratique des activités de loisirs

Le premier entretien avec la famille déterminera la mise en œuvre générale du projet.

Une période d'adaptation de 5 séances sera proposée durant laquelle 3 bilans seront faits avec la famille pour évaluer l'adéquation de leurs attentes avec notre proposition d'accueil.

Ce projet peut être amendé à être reconduit ou ré-évalué lors d'un rendez-vous d'étape à l'issue d'un commun accord avec la famille.

4.1. Renseignements

Nom/prénom de l'enfant : Né(e) le :

Adresse de l'enfant :

Représentant(s) légal(aux) : 

Qualité (père, mère, tuteur, autre) :

Téléphones :

4.2. Personnes présentes

Nom / Prénom	Qualité*	Signature

Exemples : organisateur, parents de l'enfant, direction et/ou équipe d'animation, professionnel en contact avec l'enfant (psychologue, assistant social, éducateur, etc.).